

PV de l'AG provinciale de la F.A.T.T.B. du 26 mai 2018.

Présents : CEP : Chantal, Geneviève, Patricia C., Daniel,
Chargés de missions : Jean-Pierre, Myriam,

CLUBS : Tous les clubs sont présents, à savoir : Palette Bleue, Ctt Boitsfort, Dongelberg TTC, PPC Drogenbos, Elan St Josse, Palette Evere, Rapid Forest TT, TT Kraainem, Palette Noroit, Plancenoi Sports, Palette Ry-Ternel, St Clément PPC, AS Sans-Souci, Palette Stéphanoise, Palette Aurore Tubize.

(Deux clubs sont représentés par deux délégués avec procuration)

1. La Présidente souhaite la bienvenue et remercie tous les membres du CEP, les chargés de missions et tous les secrétaires pour le travail accompli au cours de la saison 2017-2018.

Le nombre d'affiliés est en hausse pour atteindre le chiffre de 595.

Les demandes de changements d'indices sont attendues bien avant le 15 juin, afin de permettre aux clubs de s'inscrire via le « signalétique en ligne » pour la nouvelle saison.

Elle félicite également tous les lauréats en championnat, coupes, tournois et critères. *(voir rapport complet dans le Lift de Juin)*

2. Rapport de la responsable tournois-critériums jeunes : *(voir rapport complet dans le Lift de Juin)*

Chantal déplore le manque de participation des jeunes aux 4 critères (65 part. pour 57 en 2016-17 mais avec 3 critères) et surtout un manque de réciprocité dans la participation aux critères des autres clubs.

Tournois : Le nombre d'inscriptions est également en baisse (1607 pour 1719 la saison dernière) malgré l'organisation par « poules ».

Le programme établi par Nathanaël fonctionne très bien, mais pour la saison prochaine, suivant le nombre d'inscriptions, le nombre de séries par « poules » sera limité aux petites séries et aux séries jeunes ainsi que la NC.

Le programme pour les tournois de doubles et par « poules » est prêt également.

Chantal félicite le club de Dongelberg pour la bonne organisation du championnat fédéral de doubles, malgré le changement de salle en toute dernière limite.

3. Rapport responsable signalétique et trésorier : *(voir rapport complet dans le Lift de Juin)*

Daniel rappelle aux secrétaires les quelques erreurs d'encodage début de saison et à la reprise du second tour : (WO, Il est demandé aux secrétaires de vérifier les modifications des données, des indices, des indices dames et des indices de la FRBTT.

Rappel : lors de l'inscription d'un club « via le signalétique en ligne » pour le 30 juin au plus tard, les secrétaires doivent encore envoyer les formulaires papier chez Geneviève, pour vérifications.

En ce qui concerne la trésorerie, Daniel remercie chaleureusement Geneviève pour la tenue de la comptabilité. Chacun a reçu une copie du bilan financier de la saison, qui est en positif !

L'analyse du bilan va être exposée par les vérificateurs aux comptes.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes : *(voir rapport complet dans le Lift de Juin)*

L'exercice se termine avec un boni grâce aux bons résultats des "Sicav" et de l'augmentation de la cotisation demandée par le fédéral (pour approvisionnement subsides en matériel).

Les dépenses et les recettes ont été contrôlées ; les dépenses en informatique sont élevées car le PC a par deux fois entraîné des frais de remise en état suite à une mise à jour ratée et à un disque externe défectueux.

De plus, le GSM de Geneviève s'est bloqué et a dû être remplacé.

5. Rapport des chargés de missions : *(voir rapport complet dans le Lift de Juin)*

-Jean-Pierre signale que l'application des cartes virtuelles est peu utilisée (4 consultations). Il n'y a eu que 5 cartes perdues et refaites, pour 47 nouvelles et 3 autres pour nouvelle photo (revoir celles des « anciens » jeunes...). « *Mettre toutes les photos individuelles sur le site en regard de la liste de chaque club n'est pas autorisé vu la protection du droit à l'image* ».

-Il détaille les avancées en matière d'encodage « en ligne » des résultats des matchs, bien utilisé, et remercie Nathanaël pour avoir créé ce programme.

-Le prix Victoires a été un peu plus difficile à gérer car il y avait un grand nombre de bye dans les divisions. Une nouvelle application est en cours pour le calcul automatique grâce à JL. Olivier.

-En coupes, le nombre total d'équipes s'est maintenu au niveau de celui de la saison passée (34) Avec 2 en moins en Challenge mais 2 en plus en Vanacker. Les feuilles de match ont bien été tenues et avec les bons numéros de match, excepté l'oubli de mentionner les handicaps, surtout en Vanacker..

-Le site Internet a été mis à jour régulièrement par Jean-Pierre (plus de 120 pages mais...pas chaque semaine). La présentation n'est peut-être pas «tip top » mais tout semble y être et facile à trouver. Il remercie Nicolas De Belder et Nathanaël pour les aides ponctuelles.

-Tournoi International de Seloncourt : Organisation difficile car beaucoup de désistements, suite à mauvaise date surtout. Le tournoi s'est terminé trop tard et le trajet retour a été mal organisé par l'autocariste.

-Inter provinces jeunes : Peu de candidats (vacances de Pâques), d'où pas d'équipe minimales pour nous. Pour la saison prochaine cette organisation aura lieu en dehors des vacances : le 07 avril 2019 au Brabant.

6. Election du nouveau Comité pour la saison 2018-2019 :

-Chantal, Geneviève et Daniel renouvellent leur candidature et sont acceptés.
Geneviève signale qu'elle reste encore au moins 2 ans avec Daniel, car il n'y a pas eu suffisamment de nouveaux candidats.

- Patricia Pinxteren et Jean-Pierre Dehoux se présentent comme nouveaux candidats au CEP, et sont acceptés..

Charges de Missions : Myriam Kuypers, Jean-Louis Olivier et Nathanaël Wybou sont acceptés.

7. Interpellations des clubs :

7a : Stéphanoise : Nathanaël décrit et explique les difficultés à établir un calendrier des rencontres vu les demandes des clubs et les exigences du fédéral qui détermine les n° d'équipes.

7b : Application d'encodage des Résultats en ligne : Facile à utiliser ! Le mot de passe de chaque club pourra être modifié et établi par chaque club. Chacun pourra voir les résultats « à domicile » déjà encodés. Le club ne pourra encoder les matchs d'un autre club. Etc etc.. (voir avec Nathanaël)
Le CEP devra valider l'encodage avant publication.

Attention : Les feuilles de matchs doivent toujours être envoyées par email ou BPost.

-Pour le fédéral, les originaux doivent obligatoirement être envoyés à Olivier Derestreau.

-Les feuilles de match des fédérales devront désormais être encodées par les clubs !

-Il ne faudra pas oublier qu'en fédérale, le n° de match doit être le n° de la journée et pas le même n° de semaine qu'en provinciale. Vérifier dans le carnet-annuaire via les pages des fédérales.

7c : Prix Victoires : (les dirigeants ont reçu une note avec le projet du nouveau règlement ; voir aussi dans le Lift de Juin)

Suite aux votes (12 – 3), on ne comptabilisera plus les WO, ni les BLS, ni les forfaits simples ni les forfaits généraux à aucun joueur, présent ou absent. Ni en participation ni en victoire ou défaite.

Il faudra toujours 60% de participations au championnat pour être repris dans le prix victoires de SA division. Il sera pris en compte les résultats dans LA division, même si un club y a plusieurs équipes. Jean-Louis Olivier, avec l'aide de JP et de Nathanaël s'occupe d'une nouvelle formule de calcul « automatique ».

7d : Protection des données et de la vie privée : RGPD. (voir document dans le Lift de Juin)

Stéphane et Nathanaël expliquent le nouveau Règlement européen qui est en vigueur au 28/05/2018 et les aboutissants pour une association et un club. Avec JPD, ils ont commencé à rédiger un règlement pour l'adapter à notre règlement sportif et au fonctionnement de la fédération. Un projet est remis à chaque club, et sera peaufiné dans les semaines à venir avant d'être placé sur le site et communiqué à tous nos affiliés, sans doute via les clubs. A signaler aussi sur le formulaire « nouveau membre » et/ou à faire signer un document commun pour tout un club.

7 e: Encodage des feuilles de matchs remis :

Afin d'éviter des résultats erronés du calcul des indices, l'encodage des matchs remis ou avancés se fera **exclusivement** par le CEP. (car il faut revenir en arrière pour « traiter les semaines remises »).
—on a laissé faire lors de cette dernière saison car il y avait trop de matchs remis, et c'était exceptionnel (suite au changement de quelques semaines calendrier ...)

7f : Tournois en « poules » :

Les avis en général sont positifs mais la plupart déplorent le long temps d'attente entre les deux premiers tours et le retard dans le déroulement du tournoi.

-En conséquence, selon le souhait de l'AG, les « poules » seront limitées aux petites séries suivant le nombre d'inscriptions, ainsi qu'aux Séries Jeunes et Dames **et en NC**.

En outre, vu le succès rencontré par la série **Open Handicap**, elle remplacera la série D open dans les tournois provinciaux vers 12h30 (?). La série Open Handicap ne sera pas organisée en poules.

AG Provinciale de début de saison 2018-2019.

Il est demandé à Patricia Pinxteren Jean-Pierre Dehoux de prendre place à la table du CEP.

a-Dates des tournois :

Quatre dates sont confirmées pour les tournois, une date pour un critérium jeunes, trois dates pour les tournois fédéraux et trois dates pour les critères vétérans. (voir Lift de Mai)

b-Nomination des vérificateurs aux comptes : Pascal Goossens pour sa seconde année et **Stéphane Decoster**.

c- La Présidente annonce que le club de Palette Aurore Tubize se déclare en inactivité et ce pour une saison maximum. Nous espérons que ce club nous reviendra en 2019-2020...

d- Organisations à faire au Brabant :

-La FATTB doit organiser le championnat fédéral simples du 10 mars 2019 (18 tables). Celui-ci se déroulera au local de **Palette Ry-Ternel**.

-Nous cherchons une salle pour **l'inter-Provinces des jeunes** (6 à 8 tables) le 07 avril 2019.

-La communication des résultats des rencontres interclubs (et probablement des coupes aussi) devra dorénavant se faire uniquement via l'application en ligne, et non plus par téléphone ou email.

e- **L'Assemblée Générale fédérale** aura lieu le 16 février 2019 à Liège.

Les interpellations doivent être envoyées à Olivier Deresteanu et copie au CEP.

Un club peut être représenté par un autre, mais Une seule procuration par club est autorisée.

La présence de tous les clubs est obligatoire suivant les statuts de la FROTTBF.

Une amende de 65€ est prévue en cas d'absence.

f- Jean-Pierre signale que vu le manque de comitards au CEP et que nous ne voyons pas de candidats pour s'occuper des jeunes et autres « adultes » au niveau sportif, un plan de progression sportive ne peut être hélas ! établi.

Il est donc souhaitable que chaque club prenne ses affiliés en mains au niveau des entraînements dirigés, afin de motiver leurs jeunes.

g-Le CEP a décidé de remplacer la sono complètement amortie et devenue obsolète. Des devis ont été demandés et s'élève de 1000 à 4000€...

Daniel Kok (avec supervision par l'ensemble du CEP)